

RENAULT GROUP RENFORCE SES ACTIVITÉS D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET ANTICIPE L'ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE

- **Renault choisit le Système Individuel de gestion des Véhicules Hors d'Usage (VHU), pour répondre à ses obligations de Responsabilité Élargie du Producteur dans le cadre de la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire – loi AGEC.**
- **L'entreprise assurera ses obligations de collecte, de traitement et de recyclage de l'ensemble des VHU de ses marques, en s'appuyant sur l'expertise d'INDRA Automobile Recycling, réseau leader du traitement des VHU en France et partenaire de longue date.**
- **Cette démarche démontre la stratégie pionnière d'économie circulaire de Renault Group, mise en œuvre au travers de sa filiale spécialisée The Future Is NEUTRAL, dans le but de réduire l'impact sur les ressources, grâce à des solutions de recyclage des matières et de réemploi des pièces issues des VHU.**

Boulogne Billancourt, le 14 décembre 2023 – Précurseur sur les enjeux de l'économie circulaire automobile, Renault Group franchit une nouvelle étape en décidant de demander son agrément en tant que Système Individuel, afin d'exercer sa Responsabilité Élargie de Producteur pour les véhicules de ses marques Renault, Dacia et Alpine en fin de vie. Cette initiative est prise en France dans le cadre de la loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire (Loi AGEC), qui prévoit le renforcement de la collecte et du recyclage des VHU sur l'ensemble du territoire national.

Depuis plus de 10 ans, Renault Group contribue activement au développement de la filière VHU et s'impose aujourd'hui comme référence sur ces sujets, de l'éco-conception et l'utilisation de matériaux recyclés, à la fin de vie des véhicules. En effet, le Groupe met en œuvre depuis de nombreuses années une filière de gestion responsable des VHU collectés par son réseau de concessionnaires et traités par les centres de recyclage automobile partenaires. En faisant le choix du Système Individuel, l'entreprise s'engage à aller plus loin, en continuant à améliorer le traitement des VHU, mais surtout en accélérant le recyclage des matières et le réemploi des pièces issues de ses véhicules hors d'usage.

Pour ce faire, Renault Group s'appuiera sur la société INDRA Automobile Recycling, réseau leader en France de la gestion des VHU qui assurera la collecte des VHU Renault, Dacia, Alpine... auprès des particuliers à travers son service goodbye-car.com et des professionnels, ainsi que leur traitement en vue de maximiser les taux de réemploi, recyclage et valorisation. Ce mandat est la marque d'une confiance renouvelée pour INDRA, en tant que partenaire de longue date et acteur majeur de la filière VHU reconnu pour son expertise et son expérience indispensables pour répondre de manière efficace et pérenne aux enjeux et ambitions de la nouvelle réglementation. Spécialisé dans le recyclage automobile depuis près de 40 ans, INDRA est le premier acteur du recyclage automobile en France, opérant déjà à travers près de 340 centres VHU. Plus de 360 000 véhicules ont été traités en 2022 par INDRA à travers son réseau, toutes marques confondues.

En complément, Renault Group s'appuie sur l'expertise de sa filiale The Future Is NEUTRAL, spécialiste de l'économie circulaire automobile, opérant sur l'ensemble de la chaîne de valeur. The Future Is NEUTRAL apporte à l'industrie automobile des solutions de recyclage de matières et de réemploi de pièces, pour limiter les impacts environnementaux et tendre vers la neutralité en ressources. The Future Is NEUTRAL propose une solution complète, allant de la collecte et du traitement des VHU (via INDRA) et de leurs batteries au recyclage en boucle fermée, de l'automobile vers l'automobile (via sa filiale GAIA), avec pour objectif d'accroître l'utilisation de la pièce de réemploi et le taux de matières recyclées dans les véhicules.

« INDRA est honorée que sa solution ait été choisie par Renault Group. Ce partenariat démontre la pertinence de nos solutions de collecte et de traitement des VHU, l'avance prise sur ce sujet et notre capacité à créer et proposer des solutions sur-mesure à tout acteur du secteur automobile soucieux de répondre à la réglementation ou aller au-delà. » Florence Bailleul, CEO, INDRA

« La constitution du Système Individuel de Renault Group illustre naturellement sa stratégie de développement durable et répond à des enjeux réglementaires, et surtout à son ambition de mettre en œuvre l'économie circulaire à toutes les étapes du cycle de vie de ses véhicules. The Future Is NEUTRAL met à disposition de Renault Group et de l'industrie automobile l'expertise et le savoir-faire de ses filiales opérationnelles spécialistes de la collecte et du traitement responsable des VHU, de la valorisation des pièces et matières, ainsi que du recyclage en boucle fermée. » Jean-Philippe Bahuaud, CEO, The Future Is NEUTRAL

UN DISPOSITIF SIMPLE ET EFFICACE

Le dispositif sera simple et sans frais pour les particuliers, dans le cadre prévu par la loi. Les particuliers pourront soit déposer leur VHU dans le réseau des centres agréés partenaires, soit faire une demande d'enlèvement via le site goodbye-car.com. Les centres VHU partenaires gèrent la dépollution, le démontage, le tri en vue du réemploi des pièces ou du recyclage par des acteurs qualifiés et respectueux des réglementations en vigueur. De plus, ils tracent tous les véhicules qu'ils réceptionnent, assurent le marquage des pièces issues des opérations de démontage et la traçabilité des carcasses jusqu'à un broyeur, lui aussi performant. C'est la complémentarité des performances de ces deux acteurs, centres VHU et broyeurs, qui garantit l'atteinte des objectifs de réutilisation et valorisation européens. Ce dispositif permet de contribuer de manière significative et pérenne aux enjeux environnementaux en France.

Loi AGECE

La loi AGECE du 10 février 2020 renforce la responsabilité élargie des constructeurs automobiles pour la gestion de leurs véhicules hors d'usage (VHU) afin d'en assurer la reprise sans frais sur tout le territoire national. Les constructeurs peuvent s'adresser à des éco-organismes ou demander leur agrément en Système Individuel et gérer eux-mêmes le traitement de ces VHU. L'objectif de cette mesure est de lutter contre la filière VHU illégale et d'optimiser le traitement des VHU tant en termes de dépollution que de recyclage des matières et de réutilisation des pièces qui en sont extraites. Environ **1,4 million de véhicules hors d'usage, dont l'âge moyen est de 19 ans, sont traités chaque année en France.**

RENAULT GROUP
RELATIONS MEDIAS

Juliette Faucon
+33 7 89 27 09 92
Juliette.faucon@renault.com

À propos de Renault Group

Renault Group est aux avant-postes d'une mobilité qui se réinvente. Fort de son alliance avec Nissan et Mitsubishi Motors, et de son expertise unique en termes d'électrification, Renault Group s'appuie sur la complémentarité de ses 4 marques - Renault – Dacia – Alpine et Mobilize – et propose des solutions de mobilités durables et innovantes à ses clients. Implanté dans plus de 130 pays, le Groupe a vendu 2,1 millions de véhicules en 2022. Il réunit près de 106 000 collaborateurs qui incarnent au quotidien sa Raison d'Être, pour que la mobilité nous rapproche les uns des autres.

Prêt à relever des défis sur route comme en compétition, le Groupe est engagé dans une transformation ambitieuse et génératrice de valeur. Celle-ci est centrée sur le développement de technologies et de services inédits, d'une nouvelle gamme de véhicules encore plus compétitive, équilibrée et électrifiée. En phase avec les enjeux environnementaux, Renault Group a l'ambition d'atteindre la neutralité carbone en Europe d'ici à 2040.

Davantage d'information : <https://www.renaultgroup.com/fr/>